



Femmes, énarques et professionnelles de la politique. Des carrières exceptionnelles sous contraintes

Catherine Achin, Sandrine Lévêque

DANS **GENÈSES** 2007/2 n° 67 , PAGES 24 À 44
ÉDITIONS **BELIN**

ISSN 1155-3219

ISBN 2701146119

DOI 10.3917/gen.067.0024

Date de mise en ligne : 01/08/2007

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-geneses-2007-2-page-24?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Femmes, énarques et professionnelles de la politique. Des carrières exceptionnelles sous contraintes

Catherine Achin et Sandrine Lévêque

PP. 24-44

La pérenne sous-représentation politique des femmes en France est bien connue. En dépit de la présence d'un tiers de candidates à l'élection présidentielle de 2007 et malgré la parité, les femmes subissent encore un double processus d'exclusion : elles restent largement à l'écart des postes les plus valorisés du jeu politique (ministères, mandats parlementaires mais aussi exécutifs locaux) et lorsqu'elles y accèdent de manière exceptionnelle, elles sont le plus souvent cantonnées à des domaines réputés féminins (ce qui par un cercle vicieux, leur interdit d'acquérir les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour se professionnaliser). Longtemps en position de faiblesse dans les structures partisans qui contrôlent les investitures, écartées des mandats politiques locaux par des notables masculins assurant leur autoreproduction (Sineau 2001), certaines prétendantes ont pu, dans le contexte paritaire, jouer de leur identité sexuée pour entrer en politique. Mais les éléments déterminants pour accéder au sommet de la carrière politique restent attachés à d'autres types de ressources, à la fois collectives – liées, en l'occurrence, à la position au sein du parti – et individuelles (comme la profession ou un engagement associatif). Les femmes profanes entrées en politique grâce à la loi dite sur la parité, comme d'ailleurs les hommes peu dotés socialement, se trouvent ainsi écartées du jeu dès que la compétition se resserre (Achin *et al.* 2007). Dans cette logique, on aurait pu imaginer que les femmes les plus fortement dotées en ressources personnelles et politiques, notamment les énarques, allaient voir a contrario leur carrière politique facilitée par les capitaux associés au passage par cette école. La « filière administrative » (François 2005), singularité de la V^e République, qualifiée de « cursus inversé » par opposition aux filières locale ou partisane, pouvait apparaître comme le

moyen de contourner les obstacles traditionnels à la professionnalisation politique des femmes. L'École nationale d'administration (ENA) s'est par ailleurs féminisée dans les années 1980 (la part des diplômées atteint alors 25 %), ce qui permettait de penser que les femmes allaient enfin bénéficier elles aussi de ce passeport privilégié pour la carrière politique, garantie indiscutable de leur mérite et de leur compétence; cette hypothèse étant renforcée par la forte visibilité médiatique de certaines femmes politiques issues de ce vivier, de Martine Aubry à Ségolène Royal, en passant par Élisabeth Guigou.

En réalité, depuis 1945, date de création de l'ENA et du premier exercice de la citoyenneté politique des femmes françaises, seules 11 diplômées de l'école ont été élues ou nommées au sommet de l'État: 9 ont été élues à l'Assemblée nationale¹ – dont 7 ont également été ministres – et 2 autres ont été appelées au gouvernement². Alors que le poids de la filière administrative a fortement progressé depuis 1958 (Gaxie 1986; Dogan 1999), les femmes n'y semblent pas plus favorisées qu'au sein des cursus traditionnels. De 1956 à 1973 par exemple, date à laquelle Gilles Le Béguec arrête son enquête (Le Béguec 1996), 28 anciens élèves de l'ENA étaient devenus députés, mais aucune femme parmi eux. Parmi les 103 députés énarques élus entre 1958 et 2006, on compte seulement 9 femmes (soit 8,7 %)³.

Tableau 1. Part des femmes parmi les députés énarques et parmi les députés de l'Assemblée nationale

Législature	Nbre de députés énarques ⁴	Dont femmes	Part des femmes parmi les députés énarques	Nbre de députés	Dont femmes	Part des femmes à l'Assemblée nationale
1958-62	4	0	0	586	9	1,5 %
1962-67	8	0	0	482	8	1,7 %
1967-68	11	0	0	487	10	2,1 %
1968-73	21	0	0	487	8	1,6 %
1973-78	24	0	0	490	8	1,6 %
1978-81	35	0	0	491	18	3,7 %
1981-86	26	2	7,7 %	491	26	5,3 %
1986-88	47	1	2,1 %	577	34	5,9 %
1988-93	48	2	4,2 %	577	33	5,7 %
1993-97	45	2	2,2 %	577	35	6,1 %
1997-02	45	6	13,3 %	577	63	10,9 %
2002-07	36	4	11,1 %	577	70	12,1 %

Si le nombre des diplômés de l'ENA élus à chaque législature a fortement progressé depuis 1958 pour se stabiliser autour de la quarantaine depuis la fin

des années 1980, et ce, quelle que soit la majorité parlementaire, la part des femmes parmi eux reste limitée. Le nombre de femmes énarques à l'Assemblée nationale, nul jusqu'en 1981, oscille depuis lors entre 1 et 6, sommet atteint en 1997. Il est ainsi manifeste que les femmes sont autant sous-représentées dans la filière administrative qu'à l'Assemblée nationale. Par exemple, en 2002 les femmes représentent 11,1 % des députés énarques et 12,1 % de l'ensemble des élus de la chambre basse. Et encore la République des énarques est moins présente au Parlement que dans d'autres forums politiques qu'elle domine, comme les ministères (et particulièrement les postes les plus hauts de la hiérarchie ministérielle) ou même la présidence de la République. Alors que leur nombre ne dépassait pas 4 jusqu'en 1968, les énarques sont depuis lors une dizaine en moyenne au sein de chaque gouvernement, mais les femmes y restent toujours minoritaires⁵. Dans les cabinets ministériels – qui peuvent être considérés comme des lieux de socialisation politique et des tremplins pour une carrière politique (Mathiot et Sawicki 1999) – les énarques représentent, en moyenne, 27 % des effectifs depuis les années 1980⁶ (Rouban 1997), les femmes étant, là aussi, largement exclues. La population d'ensemble des cabinets ministériels s'est certes considérablement féminisée puisque les femmes représentent 20,6 % de leurs membres entre 1984 et 1996, contre 5,5 % entre 1958 et 1972. Mais cette féminisation ne se retrouve pas dans la population des énarques en cabinets, où elle atteint à peine 12,4 %, leur sous-représentation étant encore plus accusée aux postes de direction (8 %)⁷ (Rouban 1997 : 31).

Tout se passe donc comme si le passage à l'ENA ne pouvait « fonctionner » comme le sésame attendu pour la carrière politique des femmes ; comme si d'ailleurs, le seul droit des femmes d'accéder au jeu politique était de faire de la politique « autrement », c'est-à-dire en s'appuyant sur des qualités réputées féminines – douceur, pragmatisme, proximité... – et non pas sur des qualités qu'elles sont susceptibles de partager avec les hommes, comme le mérite, la compétence ou la maîtrise des rouages bureaucratiques que l'on acquiert à l'ENA. Comment expliquer cette sous-représentation relative des femmes au sein de la filière administrative de professionnalisation politique ? Et, en même temps, comment comprendre que ces femmes « d'exception », au sens de leur rareté, parviennent néanmoins à largement dominer la scène médiatique au point d'incarner le profil type de la femme politique d'envergure nationale ? Cette « image » est-elle construite par ces professionnelles elles-mêmes ? Par quels mécanismes ? Nous analyserons d'abord les processus de sélection internes à l'ENA, puis, à partir d'une étude comparée des données biographiques disponibles, nous retracerons les trajectoires des neuf femmes énarques députées, afin d'objectiver les conditions de réussite de la carrière de ces « exceptions ». Enfin, nous mettrons au jour le travail de mise en scène de ces « égéries » à travers l'analyse de matériaux autobiographiques ou biographiques. Rapporter l'exclusion des femmes de la filière administrative à la manière dont celles-ci usent ou non de leur passage à l'ENA

comme d'une ressource politique, comparer cet usage à celui d'autres ressources, mais aussi à l'usage que les hommes politiques peuvent en faire, permet de revenir sur les conditions d'entrée et de réussite des femmes dans le champ politique. Il s'agit surtout de comprendre le fonctionnement du genre en politique et de saisir ce que le jeu politique « autorise » (ou n'autorise pas) aux femmes qui souhaitent y participer. Le parcours des femmes énarques professionnalisées en politique dessine ainsi, en creux, les règles de la légitimité en politique et du même coup, les principes de la domination masculine.

Des femmes d'exception ?

Si la question de l'ancienne profession des responsables politiques a fourni une littérature importante (Offerlé 1999), les travaux sur les carrières et l'accès au métier politique ont été jusqu'à une date récente « gender-blind ». De même, les recherches spécifiquement centrées sur la haute fonction publique, et plus particulièrement sur l'ENA, ont longtemps ignoré la variable « genre », à l'exception de quelques travaux pionniers (Kessler 1978 ; Thuillier 1988 ; Bui Xuan 2001) qui ont ouvert une brèche dans l'étude de la féminisation de la haute administration. Peut-on expliquer la relative absence des femmes énarques dans le champ politique central par la faible féminisation de l'ENA ? En réalité, si l'école est restée pendant longtemps un bastion masculin, elle s'est toutefois ouverte plus largement aux femmes dans les années 1970 (lorsqu'elles représentent plus de 10 %) et surtout dans les années 1980 (environ 25 %) (Bauer et Bertin-Mourot 1994), pour atteindre depuis la fin des années 1990 entre un tiers et 45 % des effectifs, selon les promotions (par exemple 42,3 % en 2006 et 26,6 % en 2007)⁸. Ce taux moyen est comparable au taux de féminisation de l'école de Hautes Études commerciales – HEC – (32 % en 2005)⁹ et bien supérieur à celui de Polytechnique (environ 15 %), où les femmes n'ont pu accéder qu'en 1972 (Marry 2004). La progression est donc notable, bien qu'irrégulière. Si la faible féminisation de l'ENA jusqu'aux années 1980 pouvait expliquer en partie l'absence des professionnelles de la politique ayant emprunté cette voie, cette disproportion n'épuise pas à elle seule l'analyse puisque, depuis lors, la part des femmes a bien davantage progressé à l'ENA qu'au sommet de la politique. Une autre hypothèse verrait dans la faible présence des énarquesses dans la vie politique, une conséquence de leur moindre réussite dans le cursus de l'école. On sait, en effet, que les femmes sont moins nombreuses que les hommes à se présenter au concours, et qu'elles le réussissent moins, notamment le concours externe. Par exemple en 1996, les femmes représentaient 41 % des inscrits au concours externe et 37,3 % des admis, ou encore en 2004, 41 % des inscrits contre 26 % des admis¹⁰. Cette moindre réussite au concours ne se retrouve toutefois pas à la sortie : comme l'attestent les données disponibles sur les rangs de

**Tableau 2. Part des femmes à l'ENA et dans la « botte »,
1994-2003**

Promotion ENA ¹¹	Effectifs de la promotion	Nbre de femmes	Proportion de femmes à l'ENA	Nombre de femmes sorties dans les 20 premières places	Proportion de femmes sorties dans les 20 premières places
1994-1996	105	26	24,7%	7	35%
1995-1997	102	24	23,5%	3	15%
1996-1998	105	25	23,8%	4	20%
1997-1999	102	39	38,2%	8	40%
1998-2000	101	36	35,6%	8	40%
1999-2001	103	27	26,2%	4	20%
2000-2002	109	28	25,6%	4	20%
2001-2003	117	25	21,3%	7	35%
2002-2004	134	41	30,5%	9	45%
2003-2005	117	42	35,9%	8	40%

sortie des promotions de 1994 à 2003, la part des femmes dans la « botte » – qui reste un gage de réussite et un sas d'entrée en politique – est le plus souvent supérieure à celle des femmes dans l'école.

La question du classement, pourtant si déterminante dans la carrière des hommes issus de l'école, semble ainsi moins pertinente pour les femmes.

C'est donc clairement dans la connexion entre la sortie de l'école et l'entrée en politique que se trouve le mécanisme le plus puissant de la mise à l'écart des femmes. Ici comme ailleurs, la carrière des énarquesses semble se heurter au « plafond de verre », cette barrière invisible mais redoutablement efficace, qui interdit aux femmes l'accès aux postes les plus élevés et prestigieux. Si les sélectionneurs ont pendant longtemps explicitement (ou presque) interdit aux femmes l'accès à l'Inspection des finances par exemple, les diplômées elles-mêmes ont intériorisé des stéréotypes tenaces (Bui Xan 2001). Par exemple, depuis la création de l'ENA, 25 % des hommes diplômés sont allés travailler dans une entreprise à un moment ou à un autre de leur carrière contre à peine 10 % des femmes. Les énarques « pantoufleurs » – c'est-à-dire mis à disposition de la fonction publique dans de grandes entreprises privées – étaient à 95 % des hommes entre 1960 et 1990 (Bauer et Bertin-Mouroit 1994). Cette discrimination à l'entrée des corps les plus prestigieux ou le privé reste valable pour les postes politiques. Pour comprendre pourquoi néanmoins certaines diplômées de l'ENA réussissent en politique au point d'incarner l'idéal-type de la femme politique, il convient de s'intéresser aux trajectoires des neuf « exceptions » ayant accédé à l'Assemblée nationale.

Des femmes « exceptionnelles » ?

L'étude des parcours de ces neuf femmes permet d'abord de mettre en évidence une structure de capitaux très conforme à celle de l'ensemble des professionnels politiques empruntant cette filière. À l'exception de deux d'entre-elles issues d'une famille d'agriculteurs ou de petits artisans, elles sont originaires de milieux sociaux privilégiés : un père haut fonctionnaire, un autre exerçant une profession libérale, voire pour trois d'entre elles, nous y reviendrons, des professionnels de la politique. De fait, et cela n'est pas inhabituel pour les filles de leur milieu et de leur génération, leur mère était généralement inactive. Elles sont ensuite mariées pour sept d'entre-elles et pacsées pour deux autres. Leur conjoint(e) exerce généralement une profession équivalente à la leur (préfet, universitaire, ingénieur...), mais un seul est un professionnel de la politique (François Hollande). Elles ont en moyenne deux enfants (Ségolène Royal et Anne-Marie Idrac en ont quatre, Valérie Pécresse, trois), et ont exercé leur premier mandat de députée en moyenne à quarante-trois ans, un peu plus tard que les hommes députés énarques (quarante ans), mais un peu plus tôt que les autres femmes députées (quarante-cinq ans)¹². Comme pour leurs homologues masculins, le diplôme de l'ENA vient dans tous les cas couronner une longue formation universitaire (Eymeri 2001). En ce qui concerne leur affectation à la sortie de l'ENA, Frédérique Bredin a intégré le corps le plus prestigieux, l'Inspection des finances, Nicole Questiaux, Martine Aubry et Valérie Pécresse sont devenues maîtres de requête au Conseil d'État, Élisabeth Guigou a été administratrice civile dans le secteur des finances. Comme les hommes énarques là encore, leur carrière politique est marquée par le passage par des cabinets ministériels ou par le cabinet de la présidence de la République (sept sur neuf) : quatre ont ensuite été directement nommées en tant que membre de gouvernement, quatre ont d'abord (ou en même temps) été élues députées, et une seule a auparavant été maire (Françoise Gaspard). Aussi, leur élection au Parlement s'effectue pour la plupart par un « parachutage », souvent d'emblée réussi : huit sur neuf ont été élues dans une région différente de leur lieu de naissance, et seulement deux ont subi un échec lors de leur première candidature à l'Assemblée nationale. Elles obtiennent en moyenne 1,9 mandats de députée, ce qui est identique aux autres femmes députées mais, en revanche, bien inférieur aux autres hommes députés énarques (3,5). Cette forte différence peut s'expliquer par le fait qu'elles sont en proportion entrées plus récemment en politique et que par là, la carrière de certaines n'est pas terminée, mais peut-être aussi par un taux de sortie précoce de la carrière tout à fait spécifique à ces femmes. Leur parcours a très clairement été impulsé par un « mentor » placé au sommet de l'État : on a pu parler de la « génération Mitterrand » à propos de la poignée de jeunes députées socialistes élues à la fin des années 1980 (Aubry, Bredin, Guigou, Royal), tandis que Valérie Pécresse est protégée par Jacques Chirac. Elles sont peu à exercer des mandats

locaux ou départementaux, mais la grande majorité a été élue postérieurement ou simultanément au conseil régional – cumul typique des femmes députées – ou au Parlement européen. La plupart d’entre elles occupent également d’importantes responsabilités au sein de leur parti politique respectif, mais leur accès aux responsabilités partisanes s’effectue selon des rythmes contrastés : pour quelques-unes seulement, il s’agit d’un investissement antérieur à leur professionnalisation politique, et pour la majorité, d’une forme de rétribution concomitante.

Leurs ressources sont ainsi analogues à celles dont disposent traditionnellement les professionnels empruntant cette filière. On peut néanmoins souligner trois caractéristiques qui distinguent leurs trajectoires de celles de leurs collègues masculins. Tout d’abord, si la filière administrative s’est développée essentiellement sous la V^e République, pour les femmes elle s’est ouverte plus tard encore. Sur les neuf députées énarques, deux ont été élues pour la première fois en 1981, une en 1986, deux en 1988, trois en 1997, et une en 2002. Ensuite, alors que la filière administrative ne connaît pas de réelle frontière partisane lorsqu’il s’agit des hommes, même si elle a été dominée depuis 1958 par les partis gaulliste et centriste (plus des deux tiers des députés énarques), les femmes qui accèdent à l’Assemblée par ce type de carrière sont, quant à elles, très majoritairement socialistes (sept sur neuf). Elles vont jusqu’à représenter un quart des députés socialistes issus de cette école.

Tableau 3. Appartenance partisane des députés énarques

	Gaullistes	Cent. puis gaullistes	Centristes	Socialistes	Sans étiquette	Total
Députés énarques Effectif	42	5	25	27	4	103
Dont Femmes	1	0	1	7	0	9
Part des femmes parti	2,4%	0	4%	25,9%	0	8,7%
Part de chaque parti ensemble	40,8%	4,9%	24,3%	26,2%	3,9%	100%

Une autre de leurs particularités est d’être avant tout « ministrable » : sept sur neuf ont participé entre deux et cinq fois à un gouvernement, alors que seule la moitié des hommes députés énarques ont été nommés au moins une fois au gouvernement (48 %). Ce lien quasi automatique entre Assemblée nationale et gouvernement pour les énarquesses explique peut-être leur forte visibilité médiatique. Enfin, dernière spécificité, quatre d’entre elles ont mis fin volontairement à leur carrière pour réintégrer un grand corps ou la direction d’une grande entreprise, à un âge tout à fait inhabituel. Nicole Questiaux a démissionné en 1982 (à cinquante-deux ans) de son poste de ministre pour réintégrer

le Conseil d'État. Françoise Gaspard, après son échec aux législatives de 1988, a quitté définitivement la politique un an plus tard à quarante-quatre ans (poste d'adjointe à Dreux) pour intégrer l'École des hautes études en sciences sociales et un comité d'experts de l'Organisation des Nations unies. Frédérique Bredin a démissionné en 2000, elle aussi à quarante-quatre ans, de tous ses mandats pour devenir directrice de la stratégie et du développement du groupe Lagardère. Enfin, Anne-Marie Idrac a démissionné en 2002 à cinquante et un ans de son mandat de députée tout juste reconquis pour devenir président-directeur général de la Régie autonome des transports parisiens et poursuit actuellement une carrière dans les grandes entreprises publiques. Même si elles existent chez les hommes – on pense ici, pour ne parler que des énarques, au retour dans leur corps d'origine de Philippe Seguin, François Léotard et Pierre Joxe – les sorties volontaires de la carrière politique sont très rares et souvent « contraintes »¹³. On peut ainsi penser qu'en ce qui concerne ces femmes énarques, les positions et les possibilités de carrières offertes dans d'autres champs professionnels – et notamment le pantouflage où elles font toujours figure d'exception – sont tout à fait équivalentes, voire largement plus attractives que la carrière politique tant d'un point de vue matériel que symbolique. Comme elles le soulignent en effet dans leurs autobiographies, la lutte politique et, en particulier, la compétition électorale sont souvent perçues comme plus âpres et bien plus coûteuses « en tant que femme » que leur activité antérieure, y compris dans un ministère ou un cabinet. Alors qu'elles disposent de tout ce qu'il faut pour faire carrière en politique, leurs reconversions fréquentes dans la recherche, l'industrie ou les grandes entreprises publiques témoignent de la difficulté de se conformer et d'adhérer aux règles du jeu politique pour celles et ceux, qui de par l'une de leurs propriétés – le sexe mais, pourquoi pas, l'origine sociale ou ethnique – restent des « outsiders » du champ politique. Ce retrait permet également de faire l'hypothèse de la spécificité du métier politique du point de vue de sa « clôture ». Ce métier « pas tout à fait comme les autres » résiste à la féminisation bien plus que d'autres bastions professionnels masculins prestigieux (médecine, magistrature, etc.). Tout se passe comme si les normes d'excellence politique, définies et longtemps incarnées par des hommes, s'imposent plus durement ici qu'ailleurs aux prétendantes, même les plus dotées.

Au-delà des points communs et des divergences par rapport à l'ensemble du personnel politique technocratique, le parcours de ces neuf femmes n'est toutefois pas homogène. Leurs trajectoires révèlent ainsi trois différents « types » de carrières liés à des structures de capitaux différenciées. Certaines héritent clairement d'un capital politique; un second groupe dispose de ressources collectives, politiques et partisans; un troisième, enfin, correspond davantage au parcours politique classique des technocrates, c'est-à-dire fondé sur l'expertise, mais aussi sur la protection d'un mentor permettant un accès rapide et direct « au centre ».

Trajectoires « types » des députées énarques

Les « héritières » : Frédérique Bredin, Martine Aubry, Anne-Marie Idrac

L'héritage même indirect conserve un poids non négligeable dans une trajectoire politique, même si cette ressource notabiliaire vaut davantage dans le cadre d'une carrière menée par la filière locale que dans le cursus inversé. Martine Aubry est la fille de Jacques Delors, ancien dirigeant du Parti socialiste (PS), ministre et commissaire européen, le père d'Anne-Marie Idrac a été sénateur et ministre, tandis que le père de Frédérique Bredin était historien, écrivain, avocat et vice-président du parti Radical de gauche. L'entrée en politique de ces héritières s'est faite par le haut et surtout relativement tardivement. Ainsi Martine Aubry est devenue ministre seize ans après sa sortie de l'ENA, après avoir grimpé dans la hiérarchie du Conseil d'État, avoir été directrice du cabinet de Jean Auroux et numéro deux de Péchiney. Anne-Marie Idrac est, quant à elle, devenue secrétaire d'État aux transports vingt et un ans après sa sortie de l'ENA et après une carrière d'administratrice civile hors classe, conseillère technique au ministère de l'Environnement, puis de l'Urbanisme. En dépit de leur statut d'héritières politiques, cette professionnalisation tardive atteste du caractère non évident a priori de leur carrière politique. Seule Frédérique Bredin a écourté sa première carrière de haute fonctionnaire, puisque après une expérience d'inspectrice des finances, elle a rapidement intégré le cabinet de Jack Lang, puis de la présidence de la République, pour être finalement élue députée à trente-deux ans, seulement huit ans après sa sortie de l'ENA.

Les « politiques » : Nicole Questiaux, Françoise Gaspard

Tout autre est le profil des deux « politiques ». Elles ont investi le terrain politique au sein du PS avant ou pendant l'obtention de leur diplôme de l'ENA. Elles sont issues d'un milieu social moins privilégié que les deux autres groupes (père ingénieur ou marbrier). Nicole Questiaux incarne le profil type d'une pionnière : l'une des premières femmes diplômées de l'ENA (en 1955), elle a avant tout progressé dans la hiérarchie interne du Conseil d'État (première femme commissaire du gouvernement auprès de l'assemblée du contentieux du Conseil d'État en 1963) et a parallèlement fortement investi dans le militantisme partisan : membre de la Convention des institutions républicaines, elle a organisé le congrès d'Épinay en 1971 et présidé la délégation

nationale pour l'union des socialistes. Elle devient membre du comité directeur du PS en 1973 et affronte, sans succès, le suffrage universel deux fois (1976 et 1978), avant d'être élue à l'Assemblée nationale en 1981, vingt et un ans après sa sortie de l'ENA. Elle est appelée au premier gouvernement socialiste de 1981 aux côtés d'autres femmes « fidèles » du président (Yvette Roudy, Édith Cresson, Georgina Dufoix). Françoise Gaspard est la seule à avoir affronté le suffrage universel avant d'être diplômée de l'ENA : elle est candidate non élue au conseil général en 1973, un an avant d'obtenir son diplôme. En 1977 elle est élue maire de sa ville natale, Dreux, et entre au Parlement en 1981. Ses ressources sont ainsi, avant tout, politiques, dues à un militantisme associatif intense, notamment dans des mouvements de femmes, et au parti socialiste, où elle a participé à la fronde des femmes dans les années 1970.

Les « expertes » : Catherine Tasca, Élisabeth Guigou, Ségolène Royal, Valérie Pécresse

Ces quatre professionnelles sont issues d'un milieu social moins favorisé et moins politisé que les héritières. Certes, le père de Valérie Pécresse est universitaire, mais celui d'Élisabeth Guigou est exploitant agricole et celui de Ségolène Royal lieutenant-colonel, tandis que le père de Catherine Tasca est présenté comme un « révolutionnaire italien internationaliste » dans ses biographies. Pour ces trois dernières, l'accès à l'ENA représente ainsi une promotion sociale évidente. Deux d'entre elles ont avant tout investi dans cette première carrière administrative en développant leur secteur d'expertise propre : Catherine Tasca et Élisabeth Guigou sont entrées en politique respectivement vingt et un ans et seize ans après leur sortie de l'ENA, et à l'Assemblée nationale à plus de cinquante ans. Entre-temps, Catherine Tasca a multiplié les responsabilités dans différents secteurs de la culture, Élisabeth Guigou a travaillé au ministère des Finances, puis à la Trésorerie, avant de devenir attachée financière de l'ambassadeur de France en Grande-Bretagne, puis d'entrer dans les cabinets de Jacques Delors et de François Mitterrand. Ségolène Royal et Valérie Pécresse sont entrées en politique plus jeunes, à trente-cinq ans, après un passage en cabinet. Il faut ainsi souligner que si ces « expertes » n'ont pas de père professionnel de la politique, elles ont pour la plupart un père en politique – président ou premier ministre – un protecteur, un mentor qui programme et accompagne leur carrière.

Une mobilisation différentielle et stratégique des ressources politiques

Les parcours que nous venons de décrire pourraient autoriser les femmes énarques à valoriser leur réussite scolaire, particulièrement lorsqu'elles se situent à gauche, où l'ascension sociale au mérite de l'école républicaine constitue un argument classique. Pour d'autres, les « héritières » notamment, c'est le caractère pionnier de leur engagement qui serait susceptible d'être mis en avant. Plus encore, on pourrait s'attendre à ce que le diplôme de l'ENA et la proximité à l'appareil d'État soient présentés comme des gages de compétence et constituent une ressource discursive forte dans la compétition politique. Or, dans la présentation qu'elles font d'elles-mêmes, cette dimension de leur réussite semble en retrait par rapport à la mise en avant de dispositions fondées sur le genre. Cette mise en scène coïncide avec les discours dominants de la parité qui justifient l'entrée des femmes en politique par leur capacité à faire de la politique autrement et « réenchanter » la vie politique en y introduisant des valeurs réputées féminines, telles la douceur, le désintéressement, la « concrétude », etc. À compter des élections municipales de 2001, ces qualités « féminines » sont devenues une ressource politique valorisée, même si leurs usages se sont révélés paradoxaux, ambigus et contingents (Paoletti 2004). C'est dans ce contexte que ces professionnelles de la politique ont produit ou laissé produire des autobiographies ou des biographies mettant en scène une féminité que l'on qualifiera d'« exacerbée ». On notera que les deux énarques dont la carrière est plus précoce et dont les ressources sont avant tout militantes et poli-

Autobiographies et biographies d'énarques en politique¹⁴

Frédérique BREDIN, *Députée, journal de bord*, Paris, Fayard, 1999.

Paul BUREL et Natacha TATU, *Martine Aubry: enquête sur une énigme politique*, Paris, Calmann-Lévy, 1997.

Jean-François COPÉ, *Ce que je n'ai pas appris à l'ENA. L'aventure d'un maire*, Paris, Hachette, 1999;
Promis j'arrête la langue de bois, Paris, Hachette, 2006.

Laurent FABIUS, *Les blessures de la vérité*, Paris, Flammarion, 1995; *Cela commence par une ballade*, Paris, Plon, 2003.

Françoise GASPARD, *Madame Le...*, Paris, Grasset, 1979.

Hervé GAYMARD, *La route des chapieux: la politique et la vie*, Paris, Fayard, 2004.

Isabelle GIORDANO, *Martine: portrait intime*, Paris, Grasset, 2002.

Élisabeth GUIGOU, *Être femme en politique*, Paris, Plon, 1997; *Une femme au cœur de l'État; entretiens avec Pierre Favier et Michel Martin*, Paris, Fayard, 2000.

François HOLLANDE, *Devoirs de vérité. Entretiens avec Edwy Plenel*, Paris, Stock, 2006.

Anne-Marie IDRAC, *Nous sommes tous des hommes politiques*, Paris, Plon, 2001.

Alain JUPPÉ, *La tentation de Venise*, Paris, Grasset, 1993; *Entre nous*, Paris, Nil Édition, 1996; *Entre quatre z'yeux. Entretiens avec Serge July*, Paris, Grasset, 2001.

Valérie PÉCRESSE, *Être une femme politique... c'est pas si facile*, Paris, L'Archipel, 2007.

Ségolène ROYAL, *La Vérité d'une femme*, Paris, Stock, 1996; *Désirs d'avenir*, Paris, Flammarion, 2006.

Catherine TASCA et Xavier MERLIN, *Un choix de vie*, Paris, Plon, 2002.

tiques – en l’occurrence Françoise Gaspard et Nicole Questiaux – n’ont pas les mêmes stratégies et jouent moins de leur sexe que les autres : alors que la seconde n’a publié aucun ouvrage autobiographique, la première est l’auteure d’ouvrages scientifiques ou militants sur les femmes en politique.

Effacer le stigmate de l’énarchie

Si la « nouveauté » ou la « différence » constitue un registre discursif souvent investi par les professionnels de la politique (y compris par ceux ayant un profil relativement conformiste), certaines conjonctures – changements de régime, « crises » politiques... – semblent particulièrement propices à l’émergence du thème du renouvellement des pratiques par des acteurs censés incarner, au nom de leurs propriétés décalées, la figure de l’outsider, elle-même garantie du renouvellement annoncé (Gaïti 1999 ; Guionnet 2005). La « crise de la représentation politique », décrétée durant les années 1990, a ainsi contraint les professionnels de la politique à rejeter certaines manières de faire de la politique. La figure de l’énarque apparaît comme une figure repoussoir, que les innombrables essais publiés sur ce thème (Mandrin 1967) ont contribué à construire. La dénonciation des élites – quels que soient les attributs qui donnent prise à la critique – est un phénomène récurrent. Mais la spécificité du contexte ouvert à partir de la fin des années 1980 est d’avoir remplacé la compétence et l’expertise – ressources particulièrement valorisées dans le jeu politique des débuts de la V^e République (Dulong 1997) – par « l’humanité » et « la proximité » (Le Bart et Lefebvre 2006). Cette « démocratisation fonctionnelle » se double d’une « informalisation » de la vie politique, se caractérisant par la capacité réflexive des professionnels de la politique à relâcher les autocontrôles propres à leur mise en scène, à dévoiler leurs goûts, leur intimité, leurs émotions (Neveu 2003). Ce n’est dès lors pas un hasard si ce déplacement conjoncturel des critères de légitimité des représentants coïncide avec un développement très important du genre biographique dans le champ de l’édition. La biographie politique, qui relevait autrefois des « mémoires » (avec pour modèle consacré l’œuvre monumentale du général De Gaulle), est désormais devenue une étape commune de la construction de la carrière de tout professionnel politique prétendant au sommet du champ politique et un instrument privilégié d’une mise en scène de soi, de la production et de la définition d’une « identité stratégique » (Collovald 1988). Érik Neveu (2003) a bien montré le renouvellement des matrices narratives des autobiographies politiques à la fin des années 1980, qui glissent des discours du « Nous » ou « Il » vers le « Je », revendiquant le dévoilement des affects et la « divulgation ostentatoire d’une personnalité vraie derrière les masques et les fonctions ». Les professionnels issus de la filière administrative¹⁵ produisent ainsi, comme les autres, des ouvrages biographiques intimistes, cherchant spécifiquement à mettre en valeur un profil moins élitiste : plus bohème que bourgeois pour Laurent Fabius ; touché au cœur

par la naissance de sa fille Clara pour Alain Juppé ; ou encore, plus proche de ses origines paysannes pour Hervé Gaymard. Les autobiographies d'énarques recourent à un ensemble de recettes rhétoriques qui véhiculent « toute une philosophie du monde social et une philosophie de l'action », tissées dans la trame apparemment réaliste de leur récit biographique (Pudal 1999). L'un de ces schémas narratifs consiste à ne jamais mettre en avant le passage par l'École, qui est au contraire – et c'est le titre explicite de l'ouvrage de Jean-François Copé (1999) « tout ce que je n'ai pas appris à l'ENA » – dévalué, moqué, ou tout simplement ignoré. S'il peut paraître difficile de parler ici d'une spécificité féminine, le passage par l'ENA va néanmoins être dévalué par les femmes dans un registre qui nous renseigne sur la manière dont celles qui ont réussi intériorisent toutefois une certaine forme de domination ou, du moins, comment elles souhaitent en faire la démonstration. Plusieurs topiques de cette production identitaire par les femmes énarques sont ainsi repérables au sein de notre corpus.

Le premier mode de dénégation du stigmate de l'énarchie passe par la mise en avant du caractère improbable ou contingent de leur admission à l'ENA, y compris pour celles que nous avons qualifiées d'héritières. Isabelle Giordano, dans sa biographie autorisée de Martine Aubry raconte ainsi la découverte tardive de l'ENA par cette dernière, à travers une anecdote caricaturale :

« C'est l'un des curieux paradoxes qui façonnent la personnalité de Martine Aubry. On l'imagine volontiers "fille à papa", porteuse d'un héritage douillet qui l'aurait propulsée en politique. Mais la réalité est autre [...]. Dans la voiture qui la menait à l'examen d'entrée à Sciences po, elle aurait demandé à son père : Mais au fait papa, c'est quoi l'ENA ? »

(Giordano 2002 : 114).

L'ENA ne va pas de soi non plus pour Anne-Marie Idrac, que ses professeurs « destinaient à l'enseignement de la littérature » (métier au demeurant très féminin) et pour qui le passage à l'ENA n'est pas vécu sur le mode de l'ambition, mais plutôt sur celui du dévouement aux autres :

« Un très vieux professeur m'a renvoyé récemment une copie d'une de mes lettres datée de 1971 : j'avais 20 ans, je venais d'entrer à l'ENA, j'avais beaucoup travaillé et appliqué un des préceptes familiaux énergiques selon lequel "il vaut mieux viser plus haut pour retomber moins bas" ; j'étais heureuse surtout de la fierté de mes proches. Je ne me rendais pas bien compte de ce que cela signifiait en termes de carrière, certainement encore moins en perspective de pouvoir ; mais j'avais une idée précise du sens de l'engagement au service du bien commun »

(Idrac 2001 : 21).

La comparaison avec le récit que Laurent Fabius fait de son entrée à l'ENA nous renseigne, par contraste, sur la relative désinvolture face à l'institution d'un homme d'un milieu social équivalent (normalien agrégé et issu d'un milieu parisien bourgeois) :

« Pour réussir l'ENA, je ne possédais pas la formation idéale, notamment dans le domaine juridique. Malgré tout je tentai ma chance, encouragé par mon maître de conférences, Jacques Rigaud, futur patron de RTL. Admissible avec un score médiocre à l'issue des épreuves écrites, je terminai le concours, après l'oral, dans un bon rang. Admis : c'était l'essentiel. Sans vouloir cracher dans la soupe, l'ENA ressemblait alors à sa caricature : une comédie pour chiens savants »

(*Fabius 1995 : 31*).

Alain Juppé présente quant à lui son choix de l'ENA comme en partie hasardeux, mais néanmoins déterminé. L'assurance déployée n'est pas tant une assurance sociale – bien au contraire, il n'a de cesse de rappeler sa position « d'outsider » dans le milieu intellectuel parisien qu'il fréquente – que celle d'un homme devant faire la démonstration qu'il maîtrise son destin. Dans un chapitre intitulé « itinéraire d'un surdoué landais », il raconte ainsi :

« De la quatrième à la Terminale, je voulais devenir médecin [...]. J'ai traversé une période d'hésitation, d'incertitude. L'un de mes professeurs m'a alors guidé et influencé [...]. Un jour, il me met dans les mains un fascicule d'information sur l'ENA. Jamais entendu parler ! [...]. En terminale, il a bien fallu prendre un parti. Je suis allé voir mon proviseur, je lui ai parlé de l'ENA, de sciences po, point de passage obligé pour préparer le concours [...]. Grâce à mon palmarès au concours général, j'ai pu décrocher une place à Louis le Grand. J'étais excité, angoissé, heureux... À nous deux, Paris ! »

(*Juppé 2001 : 21-22*).

Pour les femmes d'origine modeste, pour qui l'ENA ne va effectivement pas de soi, ce « décalage » ne manque jamais d'être souligné. C'est le cas par exemple d'Élisabeth Guigou, qui insiste sur la quasi-incongruité de sa présence en ce lieu prestigieux, sur son sentiment d'étrangeté sociale :

« À l'ENA, je me suis sentie décalée, non parce que j'étais une femme – nous étions une vingtaine sur cent cinquante – mais parce que j'étais provinciale et fille d'agriculteur. La plupart des élèves étaient des enfants de hauts fonctionnaires ou de personnalités connues. Ils habitaient en général le 6^e, le 7^e et le 16^e arrondissements de Paris. Ils avaient des relations. Ils se connaissaient entre eux, souvent depuis leur plus jeune âge »

(*Guigou 1997 : 35*).

Alors même que le déverrouillage des affects dans la mise en scène des professionnels de la politique a pu conduire à une levée graduelle du tabou sur l'ambition (Neveu 2003), aucune de nos femmes énarques ne présente sa réussite au concours comme « évidente » et tout se passe à l'inverse comme s'il fallait masquer cette réussite. Valérie Pécresse, alors qu'elle est déjà diplômée d'HEC, présente ainsi son entrée à l'ENA sur le mode de la vocation : l'ENA devient l'occasion de « s'engager dans des activités d'intérêt général, [de] contribuer au service public, [de] participer à la construction d'un projet collectif ». Elle ajoute :

«Fille de prof, j'ai été élevée au biberon du mérite républicain [...]. À la fin de l'été, je me lance. Je prépare l'ENA en secret, sans même l'avouer à mes proches qui me croient en troisième cycle de fiscalité des entreprises. Contre toute attente, après trois années de travail acharné, coupée du monde, je réussirai.»

(*Pécresse 2007 : 10*).

Le topique du «mérite républicain» est ici omniprésent: la fierté est surtout «celle des proches» et la réussite résulte d'un investissement scolaire intense. On perçoit également combien le clivage de genre s'ajoute au clivage social. La distance à l'ENA que peuvent partager hommes et femmes politiques ne s'inscrit pas dans le même registre, quelle que soit leur origine sociale: «cynique» ou «moqueur» pour les hommes; «innocent» voire «honteux» pour les femmes. Ce profil «bas» se lit aussi dans le récit que la plupart de ces femmes font de leur sortie de l'école. On l'a vu, leur réussite n'est pas objectivement moindre que celle de leurs homologues masculins. Pourtant, il convient, là encore, de faire preuve de modestie quitte à renoncer – même si c'est parfois aussi faire de nécessité vertu – aux sirènes des grands corps.

Une autre manière «féminine» de dénier son passage à l'ENA consiste à en faire davantage un lieu de sociabilité qu'un lieu d'acquisition de compétences: c'est moins en termes de réseaux que les liens tissés à l'École sont présentés, qu'en termes plus intimes de camaraderie ou d'amitiés indéfectibles qui transcendent parfois, pour preuve de sincérité, les clivages politiques. La mise en avant de ces amitiés justifie également leur engagement en politique. Alors que l'ENA pourrait être décrite comme ce qu'elle est, c'est-à-dire une école où se construisent des réseaux et où se sélectionnent les élites politiques, Élisabeth Guigou insiste, par exemple, sur le cadre privé et intime des rencontres déterminant son engagement. C'est grâce à un événement d'ordre privé plus que militant qu'elle rencontre François Mitterrand, son futur «mentor»:

«J'ai rencontré François Mitterrand pour la première fois au mariage d'Hubert Védrine. C'était au mois de juillet 1974 dans la jolie propriété des Védrine dans la Creuse. Dans une ambiance élégante et champêtre, les femmes portaient des robes style Laura Ashley, longues et à petites fleurs, très en vogue à l'époque. Michèle, la mariée, était radieuse et portait une très belle toilette. C'était très agréable, très amical. Et puis, il y avait François Mitterrand et on était tous là, béats d'admiration»

(*Guigou 1997 : 39*).

Quant à Ségolène Royal, ses premières expériences politiques à l'ENA coïncident avec «sa plus belle aventure amoureuse» (elle y rencontre François Hollande) et c'est «ensemble» qu'ils seront recrutés par Jacques Attali pour la campagne présidentielle de 1981 (*Le Monde 2004*). Ainsi décrite, l'ENA n'est plus une école technocratique, mais un endroit où l'on passe un peu par hasard, sans l'avoir voulu, où l'on se fait, lorsqu'on est une femme, des «amis pour la vie», voire où l'on trouve un compagnon.

«*Femme, être une femme*»... en politique

L'euphémisation du stigmate de l'énarchie passe ainsi pour les professionnelles de la politique par une reconstruction modeste, singulière et intimiste de cette expérience, qui joue des stéréotypes traditionnellement attachés aux comportements féminins. Le second topique majeur de leur construction identitaire consiste à développer une rhétorique spécifique sur le fait d'être une « femme en politique » et à prétendre porter un regard différent sur le monde de la politique. Ce deuxième volet de leur travail de mise en scène est étroitement lié au premier : si elles ne sont pas des énarques comme les autres, c'est parce qu'elles sont des femmes. Élisabeth Guigou l'illustre fort bien lorsqu'elle évoque son travail au cabinet de François Mitterrand :

« Rien ne l'ennuyait davantage que les personnages convenus, engoncés dans leurs certitudes, aux réactions programmées, et au langage stéréotypé ou, pire, ampoulé. Il raillait durement les technocrates. [...] Et, se souvenant qu'à l'Élysée il était entouré d'énarques, il ajoutait "bien entendu existaient des exceptions, j'ai moi-même employé d'excellents collaborateurs tirés de ce vivier [...]". Les femmes avaient de ce fait un privilège : même technocrates, elles étaient des femmes, donc différentes »

(Guigou 1997 : 25).

La valorisation de l'identité féminine en politique passe par le développement de trois argumentaires principaux chez nos femmes énarques. Il s'agit d'abord de présenter un féminisme modéré revendiqué comme ancien et lié à leur émancipation propre, ensuite d'assumer leur féminité tout en se distinguant du profil de « courtisane », et enfin de définir une autre manière de faire de la politique. Leurs témoignages et autobiographies insistent donc sur l'ancienneté de leur intérêt pour la cause des femmes, alors même que la mise en avant de ce type de préoccupations coïncide avec la « crise » de la représentation mais aussi avec un phénomène inédit, celui de la politisation de l'actualité sexuelle en France depuis la fin des années 1990 (Fabre et Fassin 2003). Ségolène Royal décrit ainsi son engagement pour la question des femmes comme lié au fait d'avoir elle-même vécu une « lente et pénible émancipation » :

« Depuis l'enfance je me suis toujours vécue comme une minorité. Très tôt, j'ai été exposée aux propos dépréciateurs que l'on réserve au "sexe faible". Je n'avais pas eu à aller bien loin : tout cela se passait en famille [...]. Les ambitions familiales étaient bien arrêtées : les garçons feraient des soldats ; les filles, cela allait de soi, se marieraient. Pour elles, pas question d'études, sauf, à la rigueur, quelque cycle court. Les femmes de la famille vivaient dans une dépendance subie ou consentie, conforme à l'héritage du code Napoléon et, paraît-il à l'Évangile »

(Royal 1996 : 39-40).

On perçoit les usages possibles d'un tel récit, démontrant à la fois sa connaissance de la « France profonde », rurale, traditionaliste, si éloignée du

recrutement habituel du Parti socialiste et plus encore de l'ENA, mais aussi son mérite personnel d'en être sortie, d'avoir échappé à son « destin de femme » (*ibid.* : 41). Élisabeth Guigou, elle aussi, raconte sa découverte « très jeune » du « macho-racisme » de la société d'expatriés où elle a grandi (Guigou 1997 : 13). Cet éveil anticipé à la domination masculine est ensuite présenté comme endormi par la réussite scolaire et professionnelle dans des milieux sociaux mixtes et égalitaires. Ce sont ses premières batailles électorales qui la conduisent à (re)découvrir le machisme et la muflerie de certains camarades, et par réaction sa « fibre féministe » (*ibid.* : 28). Cependant, cette sensibilité féministe est chez toutes soigneusement distinguée de la figure repoussoir de la virago de la « guerre des sexes », peu valorisable dans le contexte républicain français. Il s'agit de se montrer féministe, mais pas trop, c'est-à-dire toujours dans les limites d'une « mixité égalitaire et tolérante » (*ibid.* : 14). Anne-Marie Idrac se revendique « tranquillement, raisonnablement féministe », « à la française », dans la lignée de la figure tutélaire et populaire de Simone Veil (Idrac 2001 : 126). Nos députées énarques assument également le fait « d'être une femme féminine », qui ne se comporte pas forcément comme un homme, montre sa sensibilité, s'habille élégamment, etc. C'est ainsi pour dénoncer le sexisme des insultes essuyées, les rumeurs et les coups bas, qu'elles appuient sur ce qu'elles considèrent être des ressources : leur compétence et une manière de faire différente des hommes. On connaît bien par exemple les crises de larmes de Martine Aubry volontiers mises en récit par ses biographes autorisés (Giordano 2002 : 124), afin de produire une « humanisation de l'austère ministre » (Dulong et Matonti 2005). L'argument identitaire « j'assume ce que je suis », y compris parfois le fait d'être une belle femme élégante, doit cependant être manié avec précaution dans le champ politique. Lorsqu'elles reviennent sur les circonstances de leur entrée en politique, tout en reconnaissant l'importance du soutien et de la protection de leur mentor, elles prennent soin dans le même temps de se démarquer du profil fort critiqué et exposé « d'intrigante ». Ségolène Royal décrit ainsi volontiers sa rencontre et son travail avec François Mitterrand, présentant sa fidélité comme une valeur et soulignant qu'en aucun cas, elle n'a revêtu les habits de courtisane :

« J'ai gardé la tête droite quand tant d'hommes importants se comportaient comme des petits garçons et que tant de femmes ne savaient pas s'il fallait "la jouer femme" ou autrement. Il appréciait qu'on lui parlât franchement, au besoin en lui tenant tête. Je ne m'en suis jamais privée lorsque j'en ai eu l'occasion »

(Royal 1996 : 43).

Élisabeth Guigou a, quant à elle, bénéficié de la protection du père d'une de ses consœurs, Jacques Delors, avant celle de François Mitterrand. Cette reconnaissance manifestée au protecteur et inspirateur, qui vaut également revendication d'héritage, n'est bien sûr pas propre aux femmes. Hervé Gaymard, par exemple, compare explicitement Jacques Chirac à son père disparu, et écrit avoir

retrouvé en lui « le même appétit de vivre », « l'amour des Français et de la France » « tout ce en quoi croyait mon père » (Gaymard 2004 : 38). On peut néanmoins s'interroger sur la spécificité de la relation entre un mentor, qui est ici toujours un homme, et de jeunes énarques du deuxième sexe, qui ne s'identifient pas complètement au « maître » et alternent pour le décrire les figures de la séduction et de la filiation. Au-delà, pour ces femmes peu dotées en ressources partisans, le soutien d'un haut dirigeant est absolument nécessaire pour imposer et réussir leur parachutage. Frédérique Bredin racontant la désignation du candidat PS dans la circonscription qu'elle guigne en 1988, objective également comment certaines ressources valorisées en cabinet ministériel (origine sociale et diplômes notamment), se transforment en handicaps quasi rédhibitoires sur le terrain, son sexe ne venant ici que se surajouter à ses autres « défauts » :

« Dans une veste trop large qui cache mal ma "situation" – une grossesse avancée – je me présente au suffrage de mes camarades [...] Un vrai film catastrophe [...]. On n'a ici que faire d'une inconnue, d'une parachutée. Et mes diplômes, droit, Sciences po, l'ENA, sont du plus mauvais effet : n'y a-t-il donc pas suffisamment d'intelligence locale ? Une femme, par surcroît, ce qui est particulièrement mal venu dans une circonscription traditionnelle et rurale. Erreur de casting. Sans parler de mon âge : 31 ans. Ni expérience, ni charisme, aucune des qualités qui conviennent à un candidat. Péchés capitaux enfin : je viens de Paris. Horsains parmi les horsains ! Et d'une famille qu'on dit aisée. La gauche caviar et ses subites envies de terrain peuvent aller voir ailleurs »

(Bredin 1997 : 106).

En dépit de ces difficultés, ces femmes énarques bien protégées et recommandées ont réussi leur entrée en politique, pour la plupart dans la décennie 1990, en plein débat sur la parité. Certaines d'entre elles se sont tout particulièrement engagées pour la défense de la loi. Françoise Gaspard a soutenu la réforme parmi les premières au sein de la sphère militante et intellectuelle, Frédérique Bredin et Catherine Tasca ont signé le « Manifeste des 10 pour la parité » tandis que cette dernière, Ségolène Royal et Élisabeth Guigou se sont fortement impliquées en tant que rapportrice de la loi, parlementaire, ou garde des Sceaux sous le gouvernement Jospin. Leur soutien à la parité apparaît comme le résultat pragmatique d'un double raisonnement : d'un côté, leur expérience de la politique les a convaincues de l'inertie des stéréotypes sexistes et de la résistance des professionnels installés à la féminisation et, de l'autre, la parité et les débats qu'elle a suscités apparaissent comme une opportunité majeure pour se distinguer des professionnels de la politique en crise, asseoir solidement leur légitimité et bénéficier, en tant que femmes, d'une parole, efficace mais éphémère, sur le « changement » politique (Achin et Lévêque 2006). D'un point de vue théorique, les arguments en faveur de la parité déployés par les énarques socialistes sont tantôt fondés sur un principe égalitariste, tantôt sur un principe différentialiste, tantôt sur les deux à la fois. Dans un chapitre consacré au

« désordre de l'exclusion des femmes », Ségolène Royal oscille ainsi entre les deux registres. Elle y évoque la « politique autrement » des femmes, mais aussi la brutalité spécifique dont elles sont l'objet, y compris au sein des appareils politiques, en rappelant par exemple l'argument des « enfants délaissés » qui les culpabilise si facilement, et qu'elle-même a appris à contrer. Elle n'hésite pas de fait à se mettre en scène en tant que femme active brillante (devenue avocate) et surtout (bonne) mère de famille nombreuse : elle est ainsi la première à médiatiser en 1992 la naissance de son quatrième enfant, la rentrée scolaire de chacun d'entre eux qu'elle accompagne, et son couple heureux avec François. Être une femme en politique, c'est donc aussi pour la plupart de ces énarques être une « mère » en politique. Martine Aubry, divorcée et mère d'un enfant, devient, sous la plume de l'une de ses hagiographes, « mère courage », la femme moderne complète :

« Incarnation de la famille monoparentale, Martine Aubry cristallise, mieux que personne, les quêtes dignes de Sisyphe des femmes d'aujourd'hui. Comme toutes les femmes, elle a dû prendre en charge l'éducation de sa fille, Clémentine, aujourd'hui étudiante. Sa fille unique, sa priorité. [...] Il lui reste de nombreuses occasions de pallier son vague regret de n'avoir eu qu'un enfant. Il faut l'avoir vue à Lille, lors des manifestations officielles ou de simples ballades en ville, embrasser, cajoler, tapoter une tête, pincer une joue. Là où les autres politiques se contentent de tendre une main, Martine elle, claque des bises sonores. Les enfants c'est son truc, sa priorité »

(Giordano 2002 : 164 et 168).

Anne-Marie Idrac explique même ses engagements politiques dans le secteur financier ou à la défense nationale par sa maternité, qui prédispose, selon elle, à la responsabilité :

« Mon engagement pour la réduction de la dette publique trouve aussi ses racines dans la maternité : il est injuste de mettre sur le dos des générations futures le poids de nos incapacités à assumer nos propres responsabilités. [...] Pouvoir porter aussi bien des robes que des pantalons, ainsi leur ai-je résumé [à ses filles] la chance d'être une femme : chance d'une vie plus pleine que celle des hommes – la maternité est évidemment la clef de cette plénitude supplémentaire »

(Idrac 2001 : 113).

La maternité, vécue parallèlement à la carrière professionnelle puis politique, est ainsi valorisée, présentée comme un gage de « concrétude » et d'humanité, l'assurance, pour ces énarques, de garder un contact avec la « réalité ». Or, on chercherait en vain dans l'autobiographie de Laurent Fabius ou de Jean-François Copé, par exemple, une quelconque allusion à leur qualité d'époux ou de père. Hervé Gaymard dédicace son ouvrage à sa compagne et ses huit enfants, mais ne « fend l'armure » que très brièvement en évoquant un reproche de sa fille – « pourquoi t'occupes-tu toujours des autres, et jamais de nous ? » – pris « comme un coup dans le ventre » (Gaymard 2004 : 219).

Si pour les hommes énarques, la paternité ou la virilité sont des registres identitaires qu'ils peuvent éventuellement mobiliser pour se distinguer de leurs concurrents, les femmes, soient-elles énarques, *doivent* déployer leur identité politique autour du genre. Plus encore, tout se passe comme si leur identité sexuelle prévalait sur toute autre composante de leur identité politique et venait la signifier. Si les femmes énarques sont très peu nombreuses à se professionnaliser en politique, c'est parce qu'elles se trouvent confrontées à des normes d'excellence qui ont été longtemps ajustées à des qualités « masculines » et qu'elles ont elles-mêmes intériorisées. Lorsqu'elles entrent néanmoins en politique, tout porte à croire qu'elles se sentent contraintes à produire une identité de « femme » avant tout, et pas n'importe quelle femme : une mère, une épouse, éventuellement une féministe modérée. Il semble ainsi toujours délicat d'incarner le rôle de professionnelle de la politique, même pour celles qui l'investissent par le haut ; c'est pourtant dans l'invention d'autres imaginaires du genre (une autre « féminité » en politique, plus assumée, plus revendicative, plus féministe) que pourrait résider une des clés de la réussite des femmes en politique et de sa banalisation.

Ouvrages cités

- ACHIN, Catherine. 2005. « *Le mystère de la chambre basse* ». *Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement France-Allemagne 1945-2000*. Paris, Dalloz (Nouvelle bibliothèque de thèses. Science politique).
- et Sandrine, LÉVÊQUE. 2006. *Femmes en politique*. Paris, La Découverte (Repères : sciences politiques-droit).
- ACHIN, Catherine *et al.* 2007. *Sexes, genre et politique*. Paris, Economica (Études Politiques).
- BAUER, Michel et Bénédicte BERTIN-MOUROT. 1994. *Les énarquesses en entreprise. Étude sociologique sur les femmes devenues cadres d'entreprise de 1960 à 1990*. Paris, Boyden France.
- BREDIN, Frédérique 1999. *Députée, journal de bord*. Paris, Fayard.
- BUI-XUAN, Olivia. 2001. *Les femmes au Conseil d'État*. Paris, L'Harmattan (Logiques politiques).
- COLLOVALD, Annie. 1988. « Identité(s) Stratégique(s) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 73 : 29-40.
- COPÉ, Jean-François. 1999. *Ce que je n'ai pas appris à l'ENA. L'aventure d'un maire*. Paris, Hachette littératures (Librement).
- DOGAN, Mattei. 1999. « Les professions propices à la carrière politique. Osmoses, filières et viviers », in Offerlé (éd.) : 171-199.
- DULONG, Delphine. 1997. *Moderniser la politique. Aux origines de la V^e République*. Paris, L'Harmattan (Logiques politiques).
- et Frédérique MATONTI. 2005. « L'indépassable féminité. La mise en récit des femmes en campagne », in Jacques Lagroye, Patrick Lehinque, Frédéric Sawicki (éd.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*. Paris, Puf (Publications du Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie) : 281-303.
- EYMERI, Jean-Michel. 2001. *La fabrique des énarques*. Paris, Economica (Études politiques).
- FABIUS, Laurent. 1995. *Les blessures de la vérité*. Paris, Flammarion.
- FABRE, Clarisse et Éric FASSIN. 2003. *Liberté, égalité, sexualité. Actualité politique des questions sexuelles*. Paris, Belfond.

- FRANÇOIS, Bastien. 2005. *Le régime politique de la V^e République*. Paris, La Découverte (Repères).
- GAITI, Brigitte. 1999. « Syndicat des anciens contre forces vives de la Nation. Le renouvellement politique de 1958 », in Offerlé (éd.) : 279-306.
- GAXIE, Daniel. 1986. « Immuables et changeants : les ministres de la V^e République », *Pouvoirs*, n° 36 : 61-78.
- GAYMARD, Hervé. 2004. *La route des chapieux. La politique et la vie*. Paris, Fayard.
- GIORDANO, Isabelle. 2002. *Martine : portrait intime*. Paris, Grasset.
- GUIGOU, Élisabeth, 1997. *Être femme en politique*. Paris, Plon.
- GUIONNET, Christine. 2005. « La politique autrement à Rennes. Entre récurrences et réinventions », in J. Lagroye, P. Lehingue, F. Sawicki (éd.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*. Paris, Puf (Publications du Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie) : 117-144.
- IDRAC, Anne-Marie. 2001. *Nous sommes tous des hommes politiques*. Paris, Plon.
- JUPPÉ, Alain. 2001. *Entre quatre z'yeux. Entretiens avec Serge July*. Paris, Grasset.
- KESSLER, Marie Christine. 1978. *L'École nationale d'administration*. Paris, FNSP.
- LE BART, Christian et Rémi LEFEBVRE (éd.). 2005. *La proximité en politique : usages, rhétoriques, pratiques*. Rennes, Pur (Res publica).
- LE BÉGUEC, Gilles. 1996. « Les premiers pas de la République des énarques », <http://www.ihpt.cnrs.fr/spip/IMG/doc/IMG/pdf/spip.php?article500&lang=fr>.
- MANDRIN, Jacques. 1967. *Énarchie ou les mandarins de la société bourgeoise...* Paris, La Table ronde.
- MARRY, Catherine. 2004. *Les femmes ingénieurs : une révolution respectueuse*. Paris, Belin (Perspectives sociologiques).
- MATHIOT, Pierre et Frédéric SAWICKI. 1999. « Les membres des cabinets ministériels socialistes en France, 1981-1993. Recrutement et reconversions », *Revue française de science politique*, vol. 49, n° 1 : 1-27.
- LE MONDE. 2004. 30 mars.
- NEVEU, Érik. 2003. « Privatisation et informalisation de la vie politique », in Yves Bonny, Érik Neveu et Jean-Manuel de Queiroz (éd.), *Norbert Elias et la théorie de la civilisation. Lectures et critiques*. Rennes, Pur (Le sens social) : 185-208.
- OFFERLÉ, Michel (éd.). 1999. *La profession politique, XIX^e-XX^e siècle*. Paris, Belin (Socio-histoires).
- PAOLETTI, Marion. 2004. « L'usage stratégique du genre en campagne électorale », *Travail, genre et sociétés*, n° 11 : 123-142.
- PÉCRESSE, Valérie. 2007. *Être une femme politique... c'est pas si facile*. Paris, L'Archipel.
- PUDAL, Bernard. 1999. « Le Peuple dans Fils du Peuple de Maurice Thorez », *Sociétés et représentations*, n° 8 : 265-279.
- ROUBAN, Luc. 1997. *Les énarques en cabinet, 1984-1996*. Paris, FNSP-CNRS (Cahiers du Cevipof n° 17).
- ROYAL, Ségolène. 1996. *La Vérité d'une femme*. Paris, Stock.
- SINEAU, Mariette. 2001. *Profession femme politique. Sexe et pouvoir sous la Cinquième République*. Paris, Presse de Sciences-po.
- THUILLIER, Guy. 1988. *Les femmes dans l'administration depuis 1900*. Paris, Puf (Politique d'aujourd'hui).
- WUILLEUMIER, Anne. 2005. « Quand les énarques prennent la plume. Portée et limite d'une forme originale de prise de rôle », thèse de doctorat de science politique, université de Paris I.

Notes

1. Nicole Questiaux (PS, 1981), Françoise Gaspard (PS, 1981, 1986), Frédérique Bredin (PS, 1988, 1993, 1997), Ségolène Royal (PS, 1988, 1993, 1997, 2002), Martine Aubry (PS, 1997), Élisabeth Guigou (PS, 1997, 2002), Anne-Marie Idrac (UDF, 1997, 2002), Catherine Tasca (PS, 1997), Valérie Pécresse (UMP, 2002).
2. Florence Parly (PS, 2000); Catherine Colonna (UMP, 2005).
3. Données établies en recoupant les informations de l'annuaire des anciens élèves de l'ENA et celles de la « base de données des députés français élus depuis 1789 », (www.assemblee-nationale.fr).
4. Il s'agit d'un comptage extensif: sont comptabilisés tous les députés énarques élus en début de législature (même s'ils sont ensuite directement nommés au gouvernement), et ceux éventuellement entrés en cours de législature (élection partielle ou suppléance) dont le nombre est très peu important.
5. La première femme énarque nommée au gouvernement est Nicole Questiaux en 1981 (parmi 7 énarques), suivie par Catherine Tasca en 1988 (1 sur 9). Seul le gouvernement Jospin en 1997 détonne (3 femmes parmi les 9 énarques du gouvernement).
6. Calculs réalisés par Luc Rouban sur la période comprise entre 1984 et 1996. Le chiffre plancher caractérise les gouvernements Cresson et Bérégovoy (22 %) et le niveau maximum est atteint lors du premier gouvernement Juppé (36 %).
7. Les variations induites par les changements politiques sont considérables. Le maximum est atteint durant le gouvernement Bérégovoy (19,9 %) alors que le minimum se concentre durant le gouvernement Chirac (4,4 %).
8. Données en ligne sur le site de l'ENA (www.ena.fr)
9. Donnée fournie par l'association « le Réseau HEC au féminin ».
10. Données de la Direction générale de la fonction publique (Dgafp), disponibles depuis la promotion 1994-96. (www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/femmes_et_hommes.asp).
11. Tableau établi à partir des statistiques de la Dgafp.
12. Données issues respectivement de notre base de données sur les députés énarques et de Achin 2005.
13. Philippe Seguin et François Léotard ont respectivement quitté la vie politique à 58 et 59 ans pour rejoindre la haute fonction publique à la suite, pour Philippe Seguin d'un échec électoral (municipales parisiennes de 2001), et pour François Léotard d'une mise en cause dans l'affaire du financement du Parti républicain. Pierre Joxe a, quant à lui, 59 ans lorsqu'il rejoint la Cour des comptes.
14. Si cette liste se veut exhaustive pour les femmes énarques députées, elle ne l'est pas pour les hommes. Nous avons toutefois sélectionné des ouvrages écrits dans la même période et par des personnalités politiques de différents partis et de différentes origines sociales.
15. Comme le montre Anne Wuilleumiez (2005 : 132 et suiv.), et même si cette pratique reste marginale, « l'écriture » peut s'analyser comme un tremplin à la professionnalisation politique pour certains énarques.